

Les rappels **diphtérie-Tétanos-Poliomyélite** de l'adulte sont désormais recommandés à âges fixes soit 25, 45, 65, 75 ans, 85 ans, etc

Le rappel de la **coqueluche** se fait à 25 ans, à l'occasion d'un rappel décennal avec un vaccin diphtérie-Tétanos-Poliomyélite-coqueluche.

Les **futurs parents** sont particulièrement concernés, car la vaccination protège les nourrissons de moins de 3 mois que l'on ne peut pas encore vacciner.

La vaccination Coqueluche est recommandée à **l'entourage des nourrissons** si le dernier rappel coqueluche date de plus de 10 ans.

La vaccination permet de se protéger et aussi de protéger les autres.

Qu'est-ce que ça veut dire « être à jour » ?

« Être à jour » c'est avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge et avec le bon nombre d'injections pour être protégé.

Si mes vaccins ne sont pas « à jour » ?

Il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue. On parle de « rattrapage ».

Faites - vous vacciner gratuitement

contre des maladies toujours graves et parfois mortelles, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche.

Cette action bénéficie du financement du Conseil Départemental 67

Programme des séances
de vaccinations du **1^{er} semestre 2020**

Les séances de vaccination sont gratuites, ouvertes à tous, **à partir de l'âge de 6 ans**, sans rendez-vous.

Elles se déroulent
au centre administratif
1, parc de l'étoile, niveau 0, bureau 076

Le vaccin est fourni gratuitement.
La vaccination est inscrite
sur un certificat remis aux personnes et
enregistrée dans le fichier vaccinal de la Ville
pour le suivi des injections de rappel.

Important : Pour toutes les opérations administratives (retranscriptions ou traductions de carnets étrangers, éditions de certificats de vaccinations etc...), merci de prendre contact au préalable par téléphone ou par courriel pour fixer un rendez-vous.

Contact : **Raoul ZEIGER 03 68 98 51 30**
Courriel : **raoul.zeiger@strasbourg.eu**

Renseignements complémentaires sur
<http://www.strasbourg.eu/vaccinations>

Mardi 07 janvier 2020 > 17h - 18h

Mercredi 22 janvier 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 04 février 2020 > 17h - 18h

Mercredi 19 février 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 17 mars 2020 > 17h - 18h

Mercredi 25 mars 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 07 avril 2020 > 17h - 18h

Mercredi 22 avril 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 12 mai 2020 > 17h - 18h

Mercredi 27 mai 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 09 juin 2020 > 17h - 18h

Mercredi 24 juin 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h

Mardi 08 septembre 2020 > 17h - 18h

Mercredi 23 septembre 2020 > 10h30 - 11h30 et 15h - 16h